



Claude Lavoie

### Histoire de Saint-Martin

(Suite)

#### Introduction

Les informations nécrologiques du dernier Envol m'ont profondément attristé particulièrement celle concernant le décès de René Laforest. Il fut le premier policier lavallois avec qui j'ai patrouillé les rues de Laval. Nous sommes rapidement devenus des complices et chaque journée de travail comportait de nombreux moments de plaisir. Malheureusement, en 1974, René s'est blessé gravement au dos en tombant d'un toit lors de la poursuite de cambrioleurs. Lors de son absence prolongée, j'ai posé ma candidature à la section « Aide à la jeunesse » qui devint plus tard la section « Relations Communautaires ». Lorsque j'ai été promu Inspecteur-chef, responsable de la gendarmerie, je me suis présenté au début de l'horaire de travail de René Laforest, matricule 97, et je l'ai informé que je passais la journée avec lui ; un heureux moment. René, dors en paix et continue de jouer des tours.



René Laforest

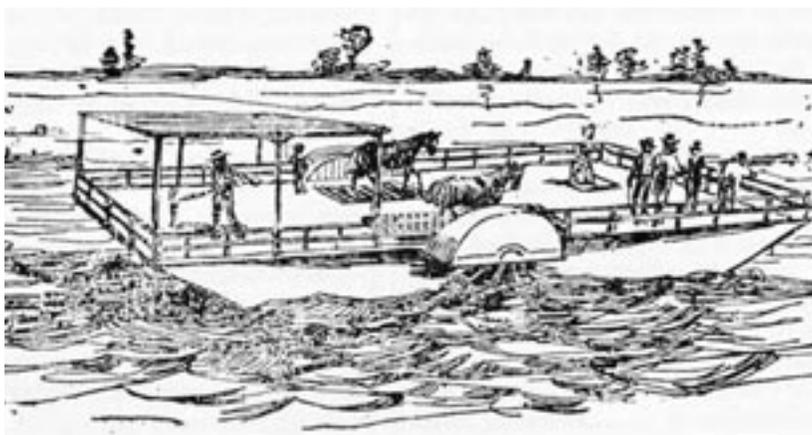
Dernièrement, j'ai rencontré deux collègues policiers retraités ; Franco Di Genova et Daniel Denis. J'éprouve toujours du plaisir à bavarder avec les anciens collègues de travail et les ex-employés de Laval.

Dans le dernier Envol, j'ai raconté l'histoire de la création de la paroisse catholique de Saint-Martin en 1774. Je vais maintenant vous communiquer l'histoire de la municipalité civile de Saint-Martin.

Après la conquête Britannique de 1760, il fallut attendre près d'un siècle pour qu'un régime municipal s'instaure dans notre pays. C'est l'important héritage que nous ont laissé les Patriotes, héritage dont profitent encore aujourd'hui tous les employés municipaux.

#### Histoire de la municipalité de Saint-Martin

J'ai mentionné à plusieurs reprises que la partie sud-ouest de l'île Jésus fut plus lente à se développer que les autres à cause des dangereux rapides de la rivière des Prairies. Avant la construction de la centrale électrique de Saint-Vincent-de-Paul vers 1930, la navigation sur la rivière des Prairies était très dangereuse. Le Père Viel et son serviteur Ahuntsic l'apprirent à leurs dépens. Jusqu'en 1835, la route principale vers Montréal passait par Saint-Vincent-de-Paul où les voyageurs traversaient à l'île de la Visitation (Sault-au-Récollet). De là, ils rejoignaient les marchés publics de Montréal pour vendre leurs produits agricoles et revenir par le même chemin. Bien sûr il existait des traverses à quelques endroits notamment celle qui reliait l'Abord-à-Plouffe avec l'extrémité nord du boulevard l'Acadie. À cause de la force du courant on utilisait des « horse-boat »

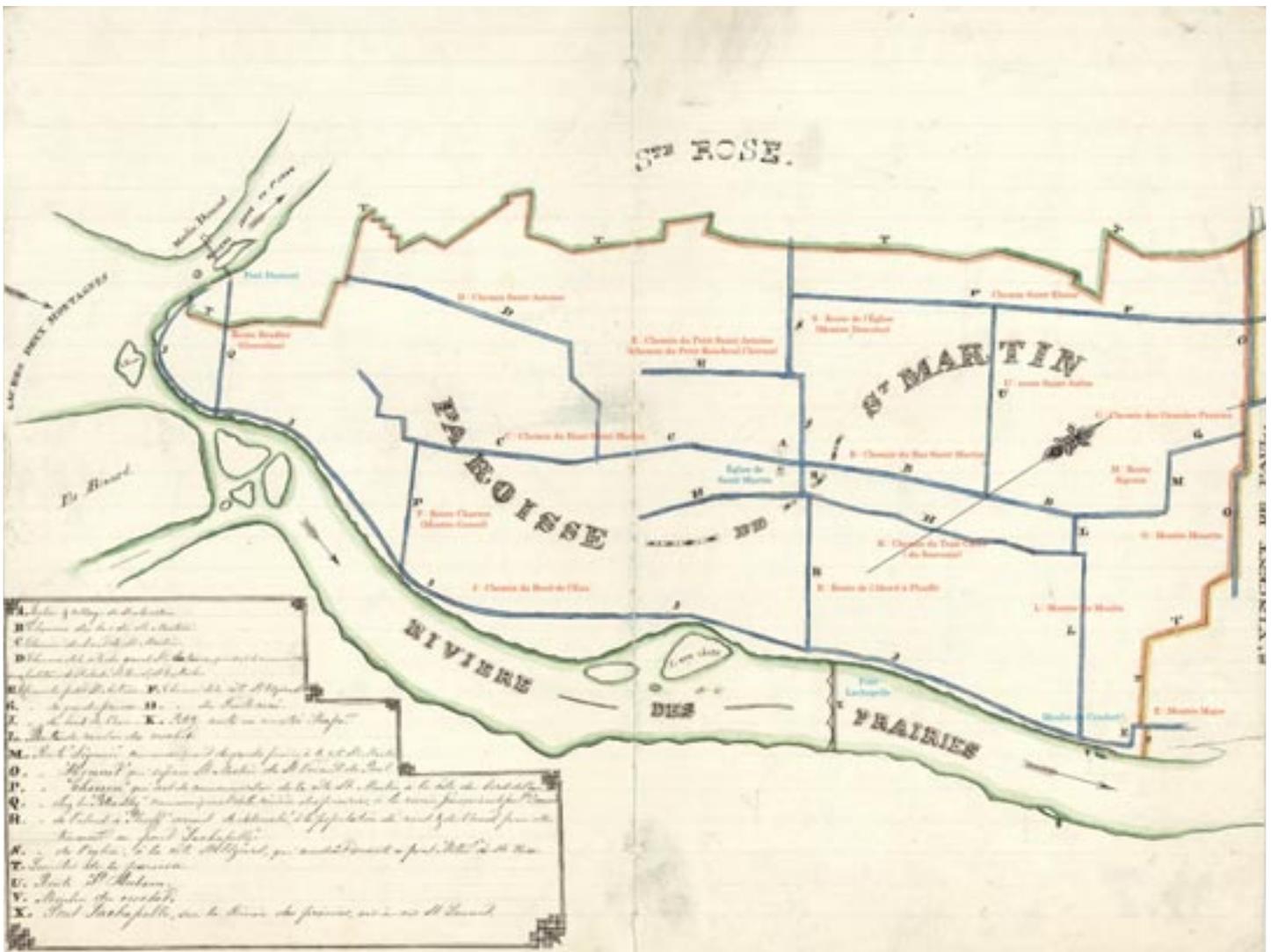


En 1801, il existait une traverse à Pont-Viau. L'hiver, aux endroits où l'eau de la rivière des Prairies gelait, un chemin d'hiver était tracé et entretenu jusqu'au dégel. Plus à l'ouest, la traverse vers l'île Bizard existait déjà mais pour rejoindre l'île de Montréal, il fallait payer pour une deuxième traverse.

En examinant cette carte de Saint-Martin de 1835 on remarque facilement que le territoire de cette municipalité n'était pas tellement développé à ce moment.

- A) Emplacement de l'église de Saint-Martin;
- B) Chemin du Bas-de-Saint-Martin qui débouchait sur la route à Sigouin et le chemin des Grandes-Prairies (rang Saint-François) ;
- C) Chemin du Haut-Saint-Martin;
- D) Chemin Saint-Antoine qui conduisait au moulin Dumont à Saint-Eustache-sur-le-Lac. Il fut construit vers 1790 ;
- E) Chemin du Petit-Saint-Antoine qui devint le rang du Petit-Bois et le boulevard Cléroux. À cette époque, il ne rejoignait pas le chemin Saint-Antoine ;
- F) Chemin Saint-Elzéar qui arrêtait à la rue de l'Église (boul. Labelle) à cause de l'existence de plusieurs marais plus à l'ouest;

- G) Chemin des Grandes-Prairies (rang Saint-François) ;
- H) Chemin du Trait-Carré (du Souvenir) ;
- I) Nil;
- J) Chemin du Bord-de-l'Eau. Avant 1800, c'était le chemin que les voyageurs venant de la seigneurie des Mille-Îles empruntaient pour se rendre à Saint-Vincent-de-Paul ;
- K) Montée Major;
- L) Montée du Moulin ;
- M) Route Sigouin ;
- N) Nil ;
- O) Montée Monette ;
- P) Route Charron (Montée Gravel) ;
- Q) Route Bradley (Graveline) ;
- R) Route de l'Abord-à-Plouffe ;
- S) Route de l'Église (Montée Descotes) ;
- T) Limite de la municipalité et paroisse ;
- U) Montée Saint-Aubin qui est devenue la voie de service de l'autoroute 15, du côté Est ;
- V) Moulin du Crochet ;
- X) Pont Lachapelle.



En 1835, le trajet vers Montréal fut raccourci par l'ouverture d'un pont de bois entre Cartierville et l'Abord-à-Plouffe et, en 1847, par la construction d'un autre pont de bois à Pont-Viau. Depuis 1805, une loi permettait la formation de sociétés de construction de routes à péage, aussi nommés chemins à barrière. Les ponts à péage constituaient une source de revenu appréciable aux propriétaires. Sur la rivière des Prairies, les ponts constituaient un obstacle pour les cages de bois. En 1849, à l'endroit où se trouve le pont Papineau-Leblanc, le pont Delisle-Lemoine était régulièrement endommagé par les billots de bois. Il fut rapidement démoli.

Lors de la création de la paroisse de Saint-Martin en 1774, il existait quelques noyaux villageois sur le territoire. Le plus connu demeure sans aucun doute celui de l'Abord-à-Plouffe, endroit où les cageux devaient s'arrêter à cause des rapides de la rivière des Prairies. Entre la montée Gravel et l'Abord-à-Plouffe, des ouvriers spécialisés déconstruisaient les immenses radeaux de bois pour les reconstruire en plus petites unités. Puis, ils faisaient flotter ces radeaux jusqu'à Saint-Vincent-de-Paul où ils les reconstruisaient tel qu'ils étaient auparavant. Pendant ce temps, les « cageux » se reposaient avant de reprendre leur voyage vers Québec. Ils devaient certainement apprécier le fait de ne pas manger continuellement des « fèves au lard, de laver leurs vêtements et de profiter de l'eau chaude. Quelques hôtels hébergeaient ces voyageurs maritimes qui festoyaient gaiement en attendant de repartir. Le chemin du Bord de l'Eau était passablement achalandé et on devine facilement la raison pour laquelle il était surnommé « rang des batailleurs ». La légende de Jos Montferrand est bien ancrée dans notre histoire lavalloise. Le long de cette route s'installèrent différents artisans qui répondaient aux différents besoins de cette activité qui s'est terminée en 1885 avec l'arrivée du chemin de fer.

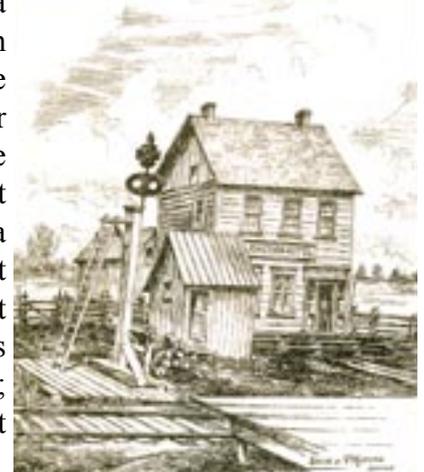
Un autre noyau villageois existait à l'intersection de la Côte Saint-Martin

(boulevard Saint-Martin) et la montée du Moulin. Tel que mentionné auparavant, il existait des montées qui permettait aux habitants du centre de l'île de se rendre au moulin du Crochet. En partant de Sainte-Rose, les cultivateurs empruntaient le rang de l'Équerre, la montée Saint-Aubin, la montée du Moulin dont une partie devint la montée Gagnon. Il s'agissait d'un carrefour nommé Petit-Saint-Martin où s'installèrent des artisans et une école pour les gens des environs. En 1850, la Municipalité scolaire Bas-de-Saint-Martin opérait une école élémentaire à cet endroit. En 1913, elle devint la Commission scolaire de la Montée Gagnon. Imaginez qu'au début des années 1900, on pouvait prendre le train à cet endroit pour se rendre à Québec ou à Ottawa. Saint-Martin Jonction devint un carrefour important. En 1879, la princesse Louise (fille de la reine Victoria) participa à une fête en son honneur à « Saint-Martin Jonction »



C'est à cet endroit que mon grand-père, Didyme Lavoie et son épouse Marie-Antoinette Morel débutèrent leur voyage de noces à Québec. C'est à cet endroit que les fermiers de Saint-Martin apportaient le lait de leurs vaches et le foin pour leur transport à Montréal.

L'hôtel Desormeaux, qui comprenait 25 pièces, hébergeait les voyageurs en attente dont la princesse Louise lors de son voyage au Canada. À cette époque, la gare du chemin de fer n'était accessible que par le boulevard Saint-Martin. Ce n'est que plus tard que le chemin de la Station du Cap-Saint-Martin fut construit. À proximité de cet endroit vécut l'un des criminels les plus célèbres du Québec ; Louis Viau. Cette histoire fut rarement racontée.



Le 29 avril 1886, le journal « Le Nord » raconte les antécédents criminels de Louis Viau:

« Louis Viau, alias Leblanc, le chef de la révolte, est un voleur et un bandit intelligent, vigoureux, agile, rusé, sournois, ivrogne, querelleur. Viau a tous les vices et ne s'en cache pas. Il semble même fier d'occuper un certain rang dans la classe des criminels. À peine eut-il la connaissance du bien et du mal, il a choisi la route du vice et ne l'a plus quitté depuis. À quatorze ans, il débute par plusieurs vols qui l'envoyèrent à l'École de Réforme où loin de reformer son caractère, il devint le désespoir de ses surveillants. À peine était-il sorti de l'établissement qu'il commence à voler un peu partout. Pris en flagrant délit d'effraction, chez M. A.F. Gault, il blessa celui-ci d'un coup de revolver et fut condamné au pénitencier. Il s'évada de prison et fut repris quelques jours plus tard. Condamné à un second terme au pénitencier, il en sortit plus vicieux que jamais et ne tarda pas à se faire repincer et renvoyé à Saint-Vincent-de-Paul. Il achevait de purger cette dernière sentence quand le 18 mars, il tenta de s'évader dans des circonstances extraordinaires qu'il serait trop long de raconter. ».

Le 23 avril 1886, Louis Viau purgeait à la prison de Saint-Vincent-de-Paul une peine de cinq ans pour vol de grand chemin. À cet endroit, il organisa la révolte de plus de cent détenus, événement qui fit les manchettes pendant de nombreuses années. Viau écopa d'une peine de 25 ans de prison pour tentative de meurtre envers le gardien Ferdinand Chartrand. Il fut transféré à la prison de Kingston. En 1903, il bénéficia de la loi sur les libérations conditionnelles (Ticket of leave) et revint à Montréal. Il reprit ses larcins et fut rapidement arrêté pour un vol de fourrure. Reconnu coupable, il fut incarcéré à la prison de Saint-Vincent-de-Paul où il décéda le 23 août 1905 à l'âge de 57 ans. La carrière criminelle de Louis Viau fait partie des cas célèbres au Canada. Le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul fut le premier



établissement carcéral fédéral du Québec. Il ouvrit ses portes le 21 mai 1873.

Un autre noyau villageois s'était aussi développé plus à l'ouest. Parfois nommé « village Haut-Saint-Martin » et « Coin Flambant », il se situait à l'intersection du Chemin Saint-Antoine et du Chemin Haut-Saint-Martin. On a raconté cette histoire dans l'article sur Sainte-Dorothée. Je rappelle que les anciens numéros de l'Envol sont disponibles sur le site internet de l'AERVL.

Finalement, autour de l'église se développe un autre noyau qui devint la municipalité de Saint-Martin.

### ***Création des municipalités au Québec***

Publié le 16 février 1839, à la suite de la rébellion des Patriotes, le Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique (Rapport Durham) de John George Lambton critique l'administration du Bas-Canada et relève l'absence d'institutions locales dans la colonie autre que les paroisses ecclésiastiques. On peut y lire :

« De fait, au-delà des murs de Québec, toute administration régulière du pays paraît cesser ; il y avait à peine un seul fonctionnaire public, à l'exception de Montréal et des Trois-Rivières, auquel on pût transmettre un ordre. [...] Dans le reste de la province il n'y a ni shérif, ni maire, ni constable, ni aucune sorte de fonctionnaire supérieur de l'administration. Il n'y a ni officiers de comté, ni municipaux, ni paroissiaux, soit nommés par la Couronne, soit élus par le peuple. »

Au cours de l'année suivante le Conseil spécial du Bas-Canada, présidé par lord Sydenham, émet deux ordonnances visant à corriger ces lacunes. La première impose l'élection de certains officiers et la seconde à établir une structure administrative locale. Le territoire est ainsi divisé en districts représentés par des officiers. Vingt-deux districts sont créés en 1841, et deux s'ajoutent l'année suivante. Les responsabilités confiées à ces districts municipaux comprennent la construction et l'entretien des édifices publics, la voirie, la police et les écoles. Bien qu'elles établissent une base à l'instauration d'un système municipal, ces deux ordonnances

font face à une très forte opposition chez les Canadiens français, qui ne les appliquent pas, les percevant comme des « machines à taxer ». Cette opposition est également justifiée par le fait que les officiers sont nommés par le gouverneur de la province. En 1845, ces deux ordonnances sont abrogées et, après quelques tentatives infructueuses l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada est adopté en 1855. Cette nouvelle structure administrative locale repose sur la dualité municipale entre les corporations locales (municipalités, paroisses) à l'intérieur de corporation de comté. Ce système, proposé par Louis-Hippolyte La Fontaine, juge en chef pour le Bas-Canada, est en vigueur au Québec jusqu'en 1979. La loi de 1847 est alors abrogée. Le premier niveau de responsabilité, les municipalités locales, se compose des paroisses ecclésiastiques et civiles ainsi que des cantons (townships) constitués par lettres patentes, qui sont érigés en corporations municipales. Le second niveau, celui des municipalités de comté, est constitué de territoires identiques aux districts électoraux qui viennent d'être définis en 1853, sauf en ce qui concerne les cités de Québec et de Montréal; 61 de ces municipalités de comté sont créées dans le Canada-Est. Cependant, les municipalités locales qui possèdent le statut de ville ou de cité ne sont pas soumises à la juridiction de la municipalité de comté.

De 1855 à 1870, cet acte est amendé à plusieurs reprises afin d'accroître son autonomie et refondu en 1860 sous le nom « Acte concernant les municipalités et chemins dans le Bas-Canada ». De la reconnaissance de la responsabilité ministérielle en 1848 par la couronne britannique, l'administration centrale de la colonie connaît de nombreux changements politiques qui résultent en 1867 à la confédération canadienne et la Loi constitutionnelle de 1867 qui accorde aux provinces la gestion et le pouvoir législatif sur les institutions municipales et leur organisation. En 1870, l'Assemblée législative du Québec adopte le Code

municipal du Québec qui remplace l'Acte concernant les municipalités et chemins dans le Bas-Canada. Il entre en vigueur le 2 novembre 1871. L'Acte des clauses générales des corporations de ville est sanctionné en 1876. Cette loi est mieux adaptée au milieu urbain qui subit de nombreuses transformations à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Québec; elle élargit les pouvoirs des municipalités.

Avec l'entrée en vigueur de ce nouveau mode de gestion du territoire, toutes les agglomérations d'une population d'au moins 300 habitants deviennent des municipalités. Ainsi, sur l'île Jésus, les municipalités des paroisses de Saint-François de Sales, de Saint-Martin, de Sainte-Rose de Lima et de Saint-Vincent de Paul apparaissent en 1855.

L'« Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada » prévoit la création de corporations municipales de comté, où siègent les maires de municipalités avoisinantes afin de délibérer sur des sujets d'intérêt commun. Ainsi, la « Corporation du comté de Laval » est également constituée, un nom qui inspirera celui de « Ville de Laval », créée 110 ans plus tard.

Le premier maire de Saint-Martin est André-Benjamin Papineau (1809-1890), tout un personnage. C'est le cousin de Louis-Joseph Papineau (1786-1871), une figure dominante dans la rébellion des Patriotes. La grande intelligence de ce dernier a donné naissance à l'expression : « La tête à Papineau » ou « Ça ne prend pas la tête à Papineau ».



On connaît la maison André-Benjamin-Papineau située au 5475, boulevard Saint-Martin. C'est son père, André Papineau, qui fit construire cette maison vers 1820. À la suite de son décès André-Benjamin Papineau y demeure de 1832 à 1886. Ce bâtiment patrimonial illustre très bien les maisons rurales en maçonnerie de cette époque, entre autres : une façade symétrique, un plan rectangulaire, des cheminées en chicane et une toiture en bardeaux de cèdre. La maison possède également une valeur historique puisque André-Benjamin Papineau est un personnage important de l'île Jésus. Il est le cousin du chef du Parti patriote, Louis-Joseph Papineau et il a lui-même participé aux événements de 1837-1838, notamment la bataille de Saint-Eustache. André-Benjamin Papineau fut un personnage qui a marqué la vie communautaire de Saint-Martin en étant le notaire de l'endroit, le secrétaire-trésorier de la municipalité, l'un des marguilliers et le premier maire, de 1855 à 1860.

La maison sert de résidence à une famille Taillefer jusqu'en 1974. La construction de l'autoroute 13 menace son existence mais la « Société d'Histoire et de généalogie de l'île Jésus » et plusieurs citoyens persuadent les autorités gouvernementales de la sauvegarder.

Le déménagement de la maison s'étale sur plusieurs mois et le bâtiment siège aujourd'hui au 5475, boulevard Saint-Martin Ouest. Après avoir été restaurée la maison devient un site historique et un lieu d'animation artistique et culturel où l'on présente des ateliers, des événements et diverses expositions de photographies, de toiles et de sculptures. Administrée pendant quelques années par la Société d'Histoire et de Généalogie de l'île Jésus, la maison est acquise par la ville en 1983 et gérée par l'Association lavalloise pour les arts plastiques (ALPAP). En 2022, Laval amorce des travaux de restauration et d'agrandissement. Ce projet vise la création d'un centre d'interprétation qui aura pour mission la conservation du patrimoine bâti et la mise en valeur du patrimoine culturel

lavallois. On voit ci-bas la maquette publiée sur le site : [https://www.portailconstructo.com/actualites/restauration\\_maison\\_andre\\_benjamin\\_papineau](https://www.portailconstructo.com/actualites/restauration_maison_andre_benjamin_papineau)

André-Benjamin Papineau (1809-1890) opère son bureau de notaire au 4040 boulevard Saint-Martin tout près de l'église. Aujourd'hui, c'est la maison patrimoniale Papineau-Cléroux. À l'époque de mon enfance, je demeurais tout près et j'allais me faire couper les cheveux par Henri Blondin. J'ai connu Origène Cléroux et la famille Thouin qui demeurait au deuxième étage.



*Maison patrimoniale Papineau-Cléroux*



Tout près de la maison Papineau se trouve la maison Goyer et son caveau historique. C'est en 1912 que Benjamin Gohier (1858-1933) achète cette maison qui était le presbytère de l'église protestante située juste en face.

Sur le grand territoire de Saint-Martin, il n'existait pas beaucoup de problèmes relationnels entre les francophones et les anglophones. Charles Smallwood (1812-1873) fut le premier maître de poste de Saint-Martin. C'est en 1835 que Saint-Martin obtint la permission d'ouvrir un bureau de poste, devenant ainsi un relais important pour les voyageurs et les chevaux qui se rendaient soit à Saint-Eustache et plus loin qu'à Québec via Terrebonne. Près de l'intersection Robinson et Saint-Martin, le médecin Charles Smallwood débuta ses expériences en météorologie pour devenir ensuite un expert dans le domaine. Ses activités scientifiques lui valurent en 1856 un doctorat en droit de McGill University où il devint professeur de météorologie. Il reçut en 1864 un doctorat en droit civil de l'University of Bishop's College.

Une rue porte son nom près de l'intersection Saint-Martin et 100<sup>e</sup> Avenue. D'autres anglophones pratiquaient la religion protestante et le journal « The Quebec Gazette » du 27 mai 1841 nous apprend qu'une église protestante fut construite sur le territoire de Saint-Martin. Voici le contenu explicite de cet article :

« Île Jésus – On a commencé à bâtir une église protestante anglicane à un demi-mille du village de Saint-Martin, sur la route de Saint-Eustache. On s'attend qu'elle soit prête pour la célébration du service divin au 1<sup>er</sup> octobre. C'est la première église protestante dans cette île. »

Pour une raison encore inconnue, cette église fut détruite. Ainsi, en 1912, Benjamin Gohier achète d'Arthur Dubé le terrain et le bâtiment qui servait de presbytère. Plus tard, Benjamin cède sa maison à son fils Wilfrid Gohier, époux d'Azilda Clermont. Il déménage dans une maison blanche située plus à l'est, face à la rue Gohier, laquelle porte son nom. À la suite du décès de Wilfrid Gohier, ses fils Joseph et Wilfrid conservent la maison. Je ne sais pas ce qui adviendra de cette maison et de cet immense caveau dont l'histoire n'est pas encore précisée. Est-ce qu'il s'agissait d'un endroit où l'on entreposait les anglicans décédés l'hiver en attendant le dégel et pouvoir alors enterrer leur cadavre dans le cimetière situé à côté de l'église ?

Suite en juin.



**Retraités  
recherchés!**

Vous avez envie de travailler à temps partiel? Vous êtes passionné par l'espace et l'aéronautique?

**ON VOUS ATTEND!**

Pour postuler, envoyez votre candidature à [cv@cosmodome.org](mailto:cv@cosmodome.org).

COSMODÔME